

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE
5°COMMANDEMENT REGIONAL DE CONSTANTINE
MARTYR BOUDHERSSA ALI
MISE EN DEMEURE N°01

Vu le marché N°21/2020 date du 02/03/2020 portant Travaux de réfection en TCE + VRD au profit de LA Brigade Batna SUD /GN GT BATNA, conclu avec L'entreprise E.T.P.H **BOUSAHA ADEL**, n° 99 lotissement 104 lot elraoichd wilaya du Mila Vu que :

- Les Travaux sont à l'arrêt dans le chantier.

L'entreprise **BOUSAHA ADEL** est mise en demeure **N°01** sous huitaine pour l'empressement à la réalisation des travaux sachant que, un ordre de service d'arrêt a été établi à L'entreprise N°20/2021 date du 27/04/2021 ainsi qu'un ordre de service de reprise N°14/2023date du 18/10/2023.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, le 5°CRGN procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.